

PHI-7704 Sujets spéciaux

Merleau-Ponty : La portée ontologique de la perception

Professeur : Donald Landes

I BUT DU COURS

« Comment une simple description du voir, de l'entendre, du sentir, a-t-elle pu contenir une telle charge philosophique ? »

(P. Ricœur, « Hommage à Merleau-Ponty »)

À peine quelques mois après la parution de sa thèse de doctorat (*Phénoménologie de la perception*, Gallimard, 1945), Maurice Merleau-Ponty a été convié par la *Société française de la philosophie* afin de présenter ses arguments principaux. Étant donné son approche « phénoménologique, » c'est-à-dire une approche qui se présente comme « descriptive, » ses détracteurs avaient suggéré que les conclusions de la *Phénoménologie de la perception* ne touchent que la psychologie : « La description psychologique ne concerne qu'un petit canton de notre expérience, et il n'y a pas lieu, pensent-ils, de donner à de telles descriptions une portée générale ; elles ne concernent pas l'être lui-même, mais simplement les singularités psychologiques de la perception. » Ce n'est pas sans importance donc que Merleau-Ponty a pris comme titre de son intervention devant ces détracteurs : *Le primat de la perception et ses conséquences philosophiques*. Selon Merleau-Ponty, la phénoménologie nous donne une pensée *ontologique* : « Le monde perçu serait le fond toujours présupposé par toute rationalité, toute valeur et toute existence. » Ou encore, dans la perception on trouve « les mêmes structures fondamentales, la même synthèse de transition, le même genre d'horizons » qu'on trouvera dans « l'être lui-même. »

Le but de ce séminaire sera donc d'interroger cette « primauté » de la perception dans la philosophie de Merleau-Ponty, en commençant par la *Phénoménologie de la perception*, mais aussi en suivant ce fil conducteur jusque dans ses derniers écrits (notamment « L'œil et l'esprit » et *Le visible et l'invisible*). Or, il est certain que Merleau-Ponty a changé (au moins) son style d'interrogation ; a-t-il changé également sa position ultime sur la portée ontologique de la perception ? Si oui, *pourquoi* et *comment* ? Si

non, où se trouve le monde perçu dans son ontologie de la « chair » ? Nous allons chercher à comprendre les fondements *phénoménologiques* de l'ontologie merleau-pontienne, voire la continuité ou la discontinuité de sa pensée.

II OBJECTIFS

Objectifs de connaissance

- a) Examiner les idées principales de la phénoménologie et de l'existentialisme de Merleau-Ponty à travers la *Phénoménologie de la perception*.
- b) Réfléchir sur la question de la portée ontologique de la perception à travers les notions de « geste, » « style » et « expression. »
- c) Se familiariser avec l'interprétation d'un « tournant » dans la pensée de Merleau-Ponty, et comprendre les enjeux d'une telle interprétation dans le contexte de la philosophie continentale contemporaine.

Objectifs d'habiletés intellectuelles

- a) S'exercer à la lecture, à l'interprétation et à l'analyse de textes philosophiques.
- b) S'habilitier à faire une communication orale sur un thème philosophique et développer la capacité de conduire la discussion qui s'en suit.
- c) Favoriser le développement des aptitudes à la recherche universitaire et des capacités d'écrire un texte sous la forme d'un travail scientifique en philosophie.

III CONTENU

- a) **Première partie (semaines 1 à 7) : Le corps, son comportement et ses gestes perceptifs**

L'interrogation de la perception ; le rôle de « structure » et Gestalt chez Merleau-Ponty ; l'intentionnalité opérante et la phénoménologie génétique ; le corps et le monde perçu ; la perception d'autrui ; la temporalité ; les conséquences philosophiques

- b) **Deuxième partie (semaines 9 à 15): L'expression, la perception et l'interrogation ontologique**

L'expression du monde ; le mouvement de l'histoire ; la perception entre le corps et l'âme ; la philosophie comme réflexion, intuition, et interrogation ; la réversibilité, la chair, l'ontologie perceptive.

IV FORMULE PEDAGOGIQUE

D'une façon générale, chaque séance débutera par une leçon magistrale suivie d'une discussion orientée par la leçon. Après, le temps restant sera organisé autour des exposés des étudiant(e)s (« connexion » et « libre »), de discussions et de commentaires de textes.

V LECTURES OBLIGATOIRES ET LECTURES SUGGEREES

Obligatoires

- Maurice Merleau-Ponty. *Phénoménologie de la perception*.
- Maurice Merleau-Ponty. *L'œil et l'esprit*.
- Maurice Merleau-Ponty. *Le visible et l'invisible*.
- Maurice Merleau-Ponty. *Le primat de la perception et ses conséquences philosophiques*.
- Un recueil de textes supplémentaires sera disponible pour les autres textes obligatoires.

Suggérées

- Une liste de lectures suggérées sera distribuée le premier jour du séminaire.

VI MODE ET CRITERES D'EVALUATION * :

- **Participation** **10%**

Assiduité et participation aux discussions (présence, interventions, questions dans les « séances de question-réponse » pour vos collègues, etc.).

- **Exposé « connexion »** **20%**

Il s'agit d'une explication d'un texte supplémentaire. Le but est de présenter le texte dans le cadre des questions et des recherches de Merleau-Ponty, afin d'approfondir la recherche collective du séminaire. Les textes disponibles sont notés sur notre calendrier. Il faut indiquer votre choix lors de la première séance.

Pendant les séances 2 à 11

Durée de l'exposé : 15 minutes

Durée de la séance de questions-réponses : 10 minutes

- **Exposé « libre »** **20%**

L'exposé « libre » s'agit d'un développement d'une question liée à la pensée de Merleau-Ponty. Le sujet est au choix, mais je vous conseille de présenter le sujet de votre travail écrit. Autrement dit, c'est une opportunité d'essayer vos idées et de recevoir des conseils de vos collègues sur votre travail de session !

Pendant les séances 13 à 15

Durée de l'exposé : 15 minutes

Durée de la séance de questions-réponses : 10 minutes

- **Un travail écrit (15-20 pages, à double interligne)** **50%**

*Le sujet est au choix, mais vous pouvez développer le sujet de votre exposé
« libre » ou « connexion. »*

***NOTE : CES CRITERES PEUVENT CHANGER EN FOCTION DU NOMBRE D'INSCRITS
DANS LE SEMINAIRE. LE PLAN DE COURS DEFINITIF EST CELUI AU COURS DE LA
PREMIERE SEANCE**

VII CRITERES GENERAUX D'EVALUATION :

- Compréhension de la pensée de Maurice Merleau-Ponty.
- Clarté de l'expression, cohérence de la présentation de l'argumentation, rigueur de l'argumentation et pertinence de la réflexion.
- La qualité du français écrit (voir *Politique du français* disponible sur le site web de la Faculté de philosophie).

VIII ÉCHELLE DE NOTATION ET PLAGIAT

1. L'échelle de notation est celle qui est en vigueur à la Faculté de philosophie.
2. Le plagiat est tout à fait à proscrire. Voir à ce sujet le site internet de la Faculté et le Règlement des études
3. Des points seront enlevés pour les incorrections de la langue (voir *Politique du français* disponible sur le site web de la Faculté de philosophie).
4. Citer vos sources selon les règles préconisées est d'une importance capitale. Pour plus d'informations à ce sujet, consulter les sites suivants :

<http://www.bibl.ulaval.ca/chercher-autres-sujets/citer-ses-sources>
<http://www.bibl.ulaval.ca/diapason/plagiat/plagiat.htm>
<http://www.bibl.ulaval.ca/aide-a-la-recherche/formations-et-tutoriels>

5. L'échelle de notation est celle qui est en vigueur à la Faculté de philosophie.

ÉTUDIANTS AYANT UN HANDICAP :

Voir la *Procédure de mise en application des mesures d'accommodations scolaires*, à l'adresse suivante : <http://www.aide.ulaval.ca/cms/site/cocp/pid/1936>.